

Lille, le 19/02/2014

M. Dominique BUR
Préfet du Nord – Préfecture
12 rue Jean Sans Peur
CS 20003
59039 LILLE cedex

Monsieur le Préfet,

« Plusieurs centaines de manifestants se sont donné rendez-vous dans les rues de Lille samedi 15 février pour venir dénoncer les « Ch'tis fox days », organisées dans le Nord du 17 au 23 février, plus particulièrement le week-end des 22 et 23, par la Fédération des chasseurs du Nord, l'association des piégeurs, celle des déterreurs ainsi que les lieutenants de l'ovier. Sous votre autorité, ces chasseurs vont massivement massacrer tous les renards qu'ils pourront, sans aucune justification sanitaire et en opposition totale avec les réalités scientifiques et écologiques, malgré l'idée de "régulation" qu'ils affichent.

L'immense succès populaire de la manifestation de protestation contre l'organisation des « Ch'tis fox days » samedi 15 février démontre à quel point la désapprobation, voire la répulsion, des perturbations du fonctionnement des écosystèmes naturels causés par les chasseurs envers la faune sauvage, sont vifs dans la population.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur les risques pour l'ordre public de maintenir ces « Ch'tis fox days » aussi irrationnels économiquement que scientifiquement et qui, de notre point de vue, ont pris la forme d'une battue administrative (non justifiée et non autorisée) et d'occasions de continuer à chasser après la fermeture de la chasse d'un grand nombre d'espèces gibier.

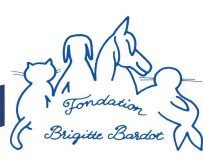
Aussi, nous sollicitons, une nouvelle fois, votre intervention auprès des organisateurs, afin de leur faire entendre raison et de leur intimer de renoncer à ces journées de destruction.

Comptant sur votre diligence à assurer la sécurité publique, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos salutations distinguées.

Pour le collectif associatif.
Pierre Athanaze

PS : la pétition dénonçant ces « ch'tis fox days » sur mesopinions.com a déjà rassemblé plus de 41 600 signatures.

Copie à Monsieur le Ministre de l'Ecologie



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

France - Nord - Pas-de-Calais